

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Midinette Inc	Numéro de permis 2015015	Date d'inspection Le 16 mars 2022	
Nom de l'établissement Halte de l'Étincelle		Numéro de téléphone (506) 344-3022	
Adresse 70 rue De L'Église Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	08 avr. 2022	
Commentaires : Expiration numéro assurance-maladie			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers des incidents des enfants sont complets. - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 15 dossiers sur 30 dossiers, un suivi sera fait afin de vérifier l'expiration des assurances maladie. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers sur 30 dossiers. <p>Pendant ma surveillance, les enfants sont en jeu libre.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 mars 2022

Date

original signé par
Katie Alice Basque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 mars 2022

Date